



KINNEAR'S MILLS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 4 décembre 2023, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents, les conseillers:

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 3, Mme Joanne LaBranche
Siège no 4, Mme Marisol Brochu
Siège no 5, M. James Allan
Siège no 6, Mme Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2023-12-238 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption de procès-verbaux

5. Administration générale et trésorerie

5.1 Adoption des comptes du mois

5.2 Déclaration des élus en vertu du règlement 507 sur le code d'éthique et de déontologie révisé

5.3 Calendrier 2024

5.4 Autorisation de la directrice générale à payer les factures d'ici la fin de l'année 2023

5.5 Traitement des comptes recevables

5.6 Renouvellement à la fédération québécoise des municipalités

5.7 Indexation du salaire des élus et des employés pour l'année 2024

5.8 Remboursement au fonds de roulement - Tracteur

5.9 Remboursement au fonds de roulement - Gratte

5.10 Nomination d'un maire suppléant

5.11 Offre de service - PRECICOM

7. Sécurité publique

7.1 Adoption du budget de l'entente intermunicipale incendie

9. Loisirs et tourisme

9.1 Programme d'emploi été canada - 2024

9.2 Octroi d'un contrat de service - Entretien patinoire

9.3 Octroi d'un contrat de service - Journalier temporaire

9.4 Embauche des surveillants de la patinoire

12. Législation

12.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 527 modifiant le règlement numéro 523 décrétant l'ouverture de la rue Jamieson

12.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 525 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2024

12.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 526 abrogeant le règlement numéro 487 concernant les redevances éoliennes

15. Période de questions

16. Clôture et levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

2023-12-239 Séance ordinaire du 6 novembre 2023

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

2023-12-240 Adoption des comptes du mois

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

Chèques : 4 463.22 \$

Autres paiements effectués par la directrice générale : 100 740.94 \$

Grand total des paiements: 105 204.16 \$

ADOPTÉE

2023-12-241 Déclaration des élus en vertu du règlement 507 sur le code d'éthique et de déontologie révisé

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription au registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie pour l'année 2023.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le point 5.2.4.2 de l'article 5.2.4 de la Loi sur l'éthique.

2023-12-242 Calendrier 2024

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui débiteront à 19h30:

15 janvier 2024;	8 juillet 2024;
5 février 2024;	6 août 2024;
4 mars 2024;	9 septembre 2024;
8 avril 2024;	7 octobre 2024;
6 mai 2024;	4 novembre 2024;

3 juin 2024;

2 décembre 2024;

ADOPTÉE

2023-12-243 Autorisation de la directrice générale à payer les factures d'ici la fin de l'année 2023

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil autorise la directrice générale à payer tous les comptes, jugés à propos, qui arriveront d'ici le 31 décembre 2023 et ce registre des chèques et virements sera déposé à la séance de janvier 2024.

ADOPTÉE

2023-12-244 Traitement des comptes recevables

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale d'envoyer un état de comptes à tous les contribuables qui ont un solde dû de 300.00 \$ et plus en date du 5 décembre 2023;

QUE le conseil municipal exige que les soldes dus des années 2022 et antérieures soient payés en totalité avant le 31 décembre 2023, sans qu'aucune entente ne soit possible, et qu'en cas de défaut de paiement, les procédures de vente pour taxes débiteront en janvier 2024 pour les contribuables ayant un solde dû de plus de 300.00 \$;

QUE le conseil municipal exige que les soldes dus pour l'année 2023 soient payés avant le 31 décembre 2023 ou qu'une entente de paiement soit prise avant cette date et qu'en cas de défaut de paiement ou d'entente à la date mentionnée, les procédures de vente pour taxes débiteront en janvier 2024 pour les contribuables ayant un solde dû de plus de 300.00\$;

ADOPTÉE

2023-12-245 Renouvellement à la fédération québécoise des municipalités

ATTENDU QUE l'abonnement à la fédération québécoise des municipalités donne accès à plusieurs services dont un rôle-conseil et des formations sur le monde municipal;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité renouvèle son adhésion à la FQM au coût de 1085,72 \$ plus taxes pour l'année 2024;

ADOPTÉE

2023-12-246 Indexation du salaire des élus et des employés pour l'année 2024

ATTENDU QUE le calcul de l'I.P.C. pour l'indexation des salaires pour l'année 2024 donne 5,27%;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le salaire des élus municipaux soit majoré de 5,27 % pour l'année 2024, à partir du 1er janvier 2024 ;

QUE le salaire des employés soit majoré de 5,27% pour l'année 2024, à partir du 1er janvier 2024, selon leur contrat de travail ;

ADOPTÉE

2023-12-247 Remboursement au fonds de roulement - Tracteur

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil autorise le remboursement annuel au fonds de roulement au montant de 11 800 \$.

ADOPTÉE

2023-12-248 Remboursement au fonds de roulement - Gratte

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil autorise le remboursement annuel au fonds de roulement au montant de 3 720 \$.

ADOPTÉE

2023-12-249 Nomination d'un maire suppléant

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE M. Robert Sanfaçon soit nommé maire suppléant du 4 décembre 2023 au 4 mars 2024 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

ADOPTÉE

2023-12-250 Offre de service - Precicom

ATTENDU le besoin d'utilisation du logiciel Microsoft 365 pour les employés de la municipalité;

ATTENDU le besoin de sauvegarde automatique sur les postes d'administration de la municipalité;

ATTENDU l'offre de service reçue;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de Precicom Technologies au montant de 247.80 \$ mensuellement et de 3 740.00 \$ pour la mise en service des logiciels.

ADOPTÉE

2023-12-251 Adoption du budget de l'entente intermunicipale incendie

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le budget du service incendie au montant total de 66 258.00 \$ soit adopté et que les quotes-parts respectives des trois municipalités soient appliquées, et que des frais d'administration de 2% soient versés à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds en fonction des quotes-parts.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et St-Pierre-de-Broughton.

ADOPTÉE

2023-12-252 Programme d'emploi été canada - 2024

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois été Canada 2024, pour trois (3) moniteurs(trices) pour le camp de jour;

QUE Mme Alexandra Gosselin, directrice générale soit autorisée, et elle l'est par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

ADOPTÉE

2023-12-253 Octroi d'un contrat de service - Entretien patinoire

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a procédé à un affichage concernant le poste de l'entretien de la patinoire;

ATTENDU les deux offres de services reçues;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal octroi le contrat de l'entretien de la patinoire à M. Yan Dion selon les termes convenus à l'entente de service.

ADOPTÉE

2023-12-254 Octroi d'un contrat de service - Journalier temporaire

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a procédé à un affichage concernant le poste de journalier temporaire en période hivernale;

ATTENDU les deux offres de services reçues;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal octroi le contrat de journalier temporaire pendant la période hivernale à M. Sylvain Lambert selon les termes convenus à l'entente de service.

ADOPTÉE

2023-12-255 Embauche des surveillants de la patinoire

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a publié une offre d'emploi concernant les postes de surveillants de la patinoire;

ATTENDU les candidatures reçues;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE les conseillers, qui ont le droit de vote, embauchent Gabriel Duclos, Patrick Bouffard et Olivia Boudreault à titre de surveillants de la patinoire selon les conditions fixées par le conseil;

ADOPTÉE

Mme Marisol Brochu s'abstient de voter.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 527 modifiant le règlement numéro 523 décrétant l'ouverture de la rue Jamieson

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère, madame Joanne LaBranche, donne avis de motion que le projet de règlement numéro 527 modifiant le règlement numéro 523 décrétant l'ouverture de la rue Jamieson sera adopté à une séance subséquente de ce conseil;

L'objet du règlement porte sur la désignation et la nomination de la rue du nouveau développement domiciliaire;

Le projet de règlement numéro 527 est déposé séance tenante et sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur demande par téléphone ou courriel.

Mme Joanne LaBranche, conseillère

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 525 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2024

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère, madame Joanne LaBranche, donne avis de motion que le projet de règlement numéro 525 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2024 sera adopté à une séance subséquente de ce conseil;

L'objet du règlement porte sur la taxation municipale pour l'année 2024;

Le projet de règlement numéro 525 est déposé séance tenante et sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur demande par téléphone ou courriel.

Mme Joanne LaBranche, conseillère

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 526 abrogeant le règlement numéro 487 concernant les redevances éoliennes

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la conseillère, Mme Michelle Blais, donne avis de motion que le projet de règlement numéro 526 abrogeant le règlement numéro 487 concernant les redevances éoliennes sera adopté à une séance subséquente de ce conseil;

L'objet du règlement porte sur l'abolition des redevances éoliennes en abaissant le taux de taxation générale;

Le projet de règlement numéro 526 est déposé séance tenante et sera disponible pour consultation au bureau municipal et sur demande par téléphone ou courriel.

Mme Michelle Blais, conseillère

Période de questions

2023-12-256 **Levée de la séance**

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE cette séance soit levée à 19h52.

ADOPTÉE

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 DÉCEMBRE 2023.